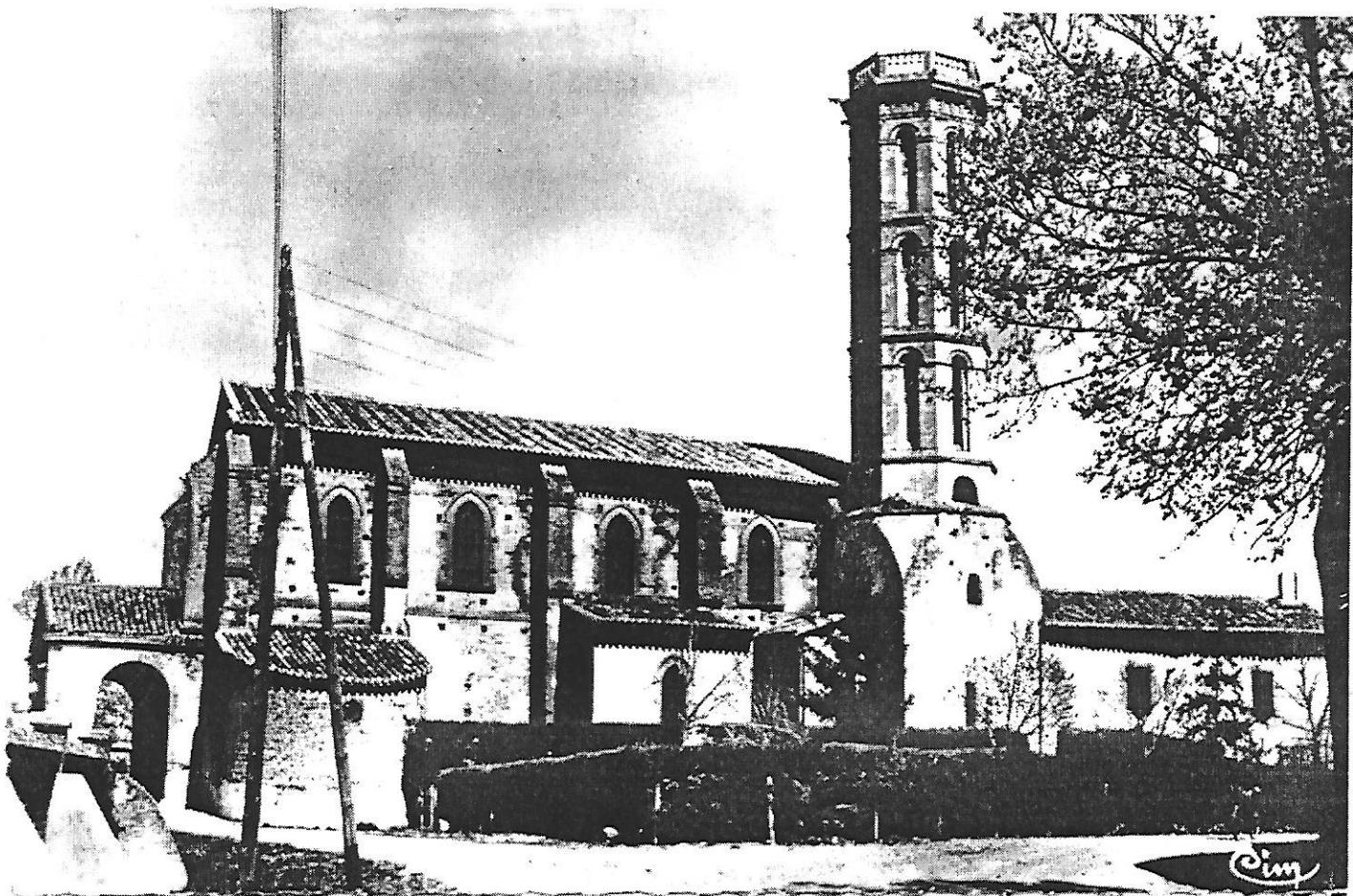


SAVES ARCHEO EN

18

Janvier
2002



L'église de Bérat
(Haute-Garonne)

*ARCHEOLOGIE, HISTOIRE ET ETHNOGRAPHIE
EN GASCOGNE TOULOUSAIN*

LA NAISSANCE DE LA PREHISTOIRE

L'ABRI D'AURIGNAC (HAUTE-GARONNE) :

TROUVAILLE FORTUITE, DECOUVERTE CAPITALE

Nathalie Rouquerol*

Il y a un siècle et demi un ouvrier agricole, occasionnellement carriére, à la recherche de cailloux pour empêtrer la route, découvre une cavité dans le vallon de Rodes (ou Rhodes) à Aurignac. Fortuitement, en avril 1852, commence une aventure scientifique totalement nouvelle : une science naissante, la Préhistoire, enfantée dans l'incrédulité générale contre des adversaires féroces, pose ses bases fécondes grâce à un avocat gersois, devenu paléontologue et naturaliste, sage et rigoureux : Edouard Lartet. Il est vrai que la hardiesse du naturaliste est grande : il prétend en effet remettre en cause le plus sacré des textes, la Bible.

A cette époque la Paléontologie est une discipline toute récente. Elle a été inventée pour les vertébrés par le zoologue Georges Cuvier, père de l'anatomie comparée. Professeur au collège de France et titulaire de la chaire d'anatomie comparée au Muséum à Paris, Cuvier, très influent, propose une vision fixiste de la nature : « *suivant la Genèse, comme tout le monde le sait, après que le ciel et la terre eurent été créés, et qu'ils eurent été manifestés par la lumière, les plantes reçurent l'existence, après elles les animaux, et après l'homme.* » (Groenen 1994, p.240). L'être humain est bien le dernier arrivant sur la terre, à une époque qui précède à peine l'Antiquité. Pourtant, depuis quelques décennies, des restes humains nombreux lui ont été présentés.

A chaque fois, il refuse de leur accorder une haute ancienneté, parfois à juste titre. Georges Cuvier meurt en 1832. Parmi ses successeurs, Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, est le plus catégorique, le plus obstiné et il souscrit entièrement à la pensée de son maître.

D'abord : le Singe

C'est dans ce contexte qu'Edouard Lartet met au jour, en 1836 à Sansan dans le Gers, une faune variée comprenant en particulier les restes d'un singe fossile. « *Cette trouvaille de Sansan est capitale car elle bouleverse l'interprétation de Cuvier selon laquelle les singes seraient d'apparition récente* » écrit Marc Groenen (Groenen 1994, p. 84). Vingt ans plus tard, découvert à Saint-Gaudens, le Dryopithèque, un autre singe, est présenté à la science. Les savants doivent se rendre à l'évidence.

Mais voici que l'éminent milieu scientifique se voit confronté en 1861 à l'hypothèse de la présence de l'Homme sur terre longtemps avant le déluge biblique. Il s'agit bien d'une révolution de la pensée. Un seul exemple le montre : en Allemagne, les ossements de l'Homme de Neandertal découverts près de Düsseldorf en 1856 sont attribués à un individu celte frappé d'idiotisme ou de « *race inférieure* » !

Si la communauté scientifique française n'est pas prête à croire à l'existence d'un homme antédiluvien pour les chercheurs les plus progressistes de l'époque cette éventualité est pressentie. Dès 1834 le pharmacien narbonnais Tournal, suite à ses découvertes de la grotte de Bise (Aude) (Méroc 1963), publie un mémoire « *tendant à prouver la réalité de l'homme fossile* ». Adolphe Garrigou et Jean-Baptiste Noulet parcourent ensemble les cavités pyrénéennes. Ce dernier découvre en 1851, à l'Infernet sur la commune de Clermont le Fort en Haute-Garonne « *des pierres taillées par l'Homme, associées à la faune fossile contemporaine* ». Dans le nord de la France, Boucher de Perthes recueille à Abbeville des silex taillés par la main de l'homme. Il ne réussit à convaincre en 1859 que... les Britanniques. L'année même où paraît en Angleterre le célèbre ouvrage « *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* » du naturaliste... Charles Darwin.

*Responsable du Musée d'Aurignac

Dans le même temps Albert Gaudry fouille à Saint-Acheul (un faubourg d'Amiens dans la Somme) et exhume des outils lithiques découverts aux cotés de restes d'animaux disparus.

Une incrédulité tenace

Mais à l'Académie des Sciences de Paris, Elie de Beaumont reste arrimé à ses convictions et refuse même de publier la note que lui envoie Edouard Lartet. Le titre en est évocateur : « *Note sur l'ancienneté géologique de l'espèce humaine en Europe* ». Elie de Beaumont persiste « *je ne crois pas que l'espèce humaine ait été contemporaine de l'Elephas primigenius* (le mammouth) » (Méroc 1963). En effet, depuis la mise au jour du singe tertiaire de Sansan et les découvertes de ses confrères, Lartet cherche les origines de l'humanité. Puisqu'il a trouvé un singe (mammifère évolué dans l'échelle des vertébrés) aujourd'hui disparu, pourquoi l'homme n'aurait-il pas lui aussi, un lointain ancêtre ? Mais il lui manque une preuve. Aurignac va la lui fournir.

Déception à Aurignac : les ossements ont disparus

Averti par le géologue toulousain Leymerie, Edouard Lartet passe en août 1860 à Aurignac et rencontre le carrier Bonnemaison. Il y a déjà huit ans que l'ouvrier a découvert le site et retiré un os assez long en plongeant le bras dans l'orifice. « *Soupçonnant dès ce moment la présence d'une cavité souterraine, et curieux de vérifier ce qu'elle pouvait receler, il entama par une tranchée la partie du talus en contrebas du trou apparent à l'extérieur. Après un travail de quelques heures, il se trouva en face d'une grande dalle de grès peu épaisse, et relevée verticalement contre une ouverture cintrée qu'elle fermait entièrement, sauf à l'endroit du trou par lequel se terraient les lapins : cette dalle retirée lui laissa apercevoir une certaine quantité d'ossements et de crânes, qu'il reconnut aussitôt pour appartenir à l'espèce humaine. Les ossements, provenant d'un certain nombre de squelettes, se trouvaient en partie engagés dans la terre meuble qui pouvait avoir été introduite dans cette cavité sépulcrale au moment de*

l'inhumation des corps » Le témoignage recueilli par le chercheur est consigné dans son célèbre mémoire (Lartet 1861). Lartet ajoute, qui plus est, que cette trouvaille a été interprétée dans le pays comme le fait d'une « *bande de faux-monnayeurs qui jadis avaient été surpris exerçant leur coupable industrie dans une maison isolée.* »

Un médecin, le docteur Amiel, identifie « *les restes de dix-sept individus. Quelques formes spécialement caractéristiques lui parurent rapportables à des femmes ; tandis que d'autres parties du squelette dénotaient, par leur ossification incomplète la présence de jeunes sujets n'ayant pas dépassé les limites de l'adolescence* ». Puis les ossements sont ensevelis dans le cimetière de la paroisse. Cependant au travers des débris humains, Bonnemaison reconnaît « *plusieurs dents de grands Mammifères, carnassiers et herbivores. Il y recueillit aussi dix-huit petits disques ou rondelles, uniformément percées en leur milieu, sans doute pour en faciliter l'assemblage en collier ou bracelet* ».

Au village, les ossements sont introuvables. Nul ne semble se souvenir de l'emplacement de la fosse commune où ils ont été ensevelis. La dalle qui fermait l'abri a été détruite par Bonnemaison pour en utiliser les pierres concassées.

La fouille de l'Abri d'Aurignac

Edouard Lartet entreprend alors avec trois ouvriers la fouille de l'abri puis creuse devant la cavité jusqu'au niveau cendreux nommé E sur son schéma. Ainsi se superposent trois niveaux qu'il désigne par des lettres : A correspond à la surface. Ce niveau reçoit les sépultures qu'il représente recroquevillées estimant que la cavité, trop exiguë, ne pouvait les recevoir allongées. Les niveaux B et C correspondent au niveau immédiatement inférieur soit B dans la grotte et C devant l'abri. Dans le niveau E se trouve une trace d'occupation avec un foyer.

Pour Lartet les niveaux A et E sont contemporains malgré une épaisseur d'un mètre les séparant : les hommes, vivant autour du foyer enterraient leurs morts dans la cavité,

derrière et au-dessus d'eux et refermaient ensuite le sépulcre avec une dalle.

Le matériel archéologique recueilli dans le sondage comprend pour le niveau B (1m) quelques ossements humains, une longue sagaie en bois de cerf ou de renne (?) « *sous l'emplacement des sépultures* », des silex taillés « *avec plus de soin que ceux trouvés dans le foyer* » en E, une demi-mâchoire de cheval, des dents d'aurochs, un maxillaire de renne, un bois de renne complet, des os entiers d'ours des cavernes, du renard, et un fœtus d'ours des cavernes... Le niveau C offre de nombreux os d'herbivores « *cassés entaillés et rongés* » et de carnivores, quelques ossements brûlés, des parcelles de charbons, des silex taillés et des instruments en bois de renne, des poinçons en bois de chevreuil.

Enfin dans le niveau E (0,15 à 0,20 cm) Lartet à découvert de la cendre, du charbon et la terre végétale de l'ancien foyer de plusieurs mètres carrés, des os d'herbivores cassés, quelques-uns entaillés, d'autres brûlés et roussis avec des silex taillés et quelquefois calcinés, des flèches (sagaies à base fendue) de bois de renne, une centaine de « couteaux » de silex, des nucléus « *des blocs de silex à facettes multiples* » - il semble qu'il y ait eu débitage sur place - coprolithes d'hyènes, une baguette en bois de renne décorée de stries, des lissoirs, un andouiller foré. La faune est représentée par le mammouth (*elephas pimigenius*) avec des lames de molaires, le rhinocéros laineux (*tichorhinus*) et l'auroch.

Dans ce long mémoire suit une liste de faune dont l'attribution aux différents niveaux n'est pas précisée. On y retrouve le grand ours des cavernes (*ursus spelaeus*), un autre ours (*arctos* ?), le blaireau, le putois, le grand chat des cavernes (*felis spelaea*), la hyène des cavernes (*hyena crocuta spelaea*), le chat sauvage, le loup et le renard, le rhinocéros laineux, le cheval (*equus caballus*), l'âne, le sanglier (deux incisives), le cerf élaphe, le cerf (*mégacéros*), le chevreuil, le renne, l'auroch et le lièvre.

Parmi cette liste d'animaux un certain nombre a en effet disparu de la surface du globe ou bien émigré : le grand ours des cavernes, le

mammouth, l'hyène des cavernes, le rhinocéros laineux, le renne...

Et voici l'Homme

C'est grâce à ce bestiaire quaternaire dont il a trouvé des restes portants des traces de décarénisation ou bien d'utilisation par l'Homme et au terme d'un inventaire des différentes découvertes récentes et sérieuses d'Europe, que le savant prouve enfin, et définitivement, « *l'ancienneté géologique de l'homme* ».

Il n'en reste pas là et propose une classification de l'ordre de disparition de ces grands animaux. « *Nous aurions ainsi, pour la période de l'humanité primitive, l'âge du grand Ours des cavernes, l'âge de l'Eléphant et du Rhinocéros, l'âge du Renne, et l'âge de l'Aurochs, à peu près comme les archéologues ont récemment adopté les divisions de l'âge de la pierre* ¹ (6), de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. [...] L'homme a donc lui aussi traversé, comme la plupart de nos animaux domestiques, cette longue crise climatérique (sic) qui n'a rien bouleversé, rien détruit... ».

Lartet ne sait que trop la valeur de ces mots inscrits en italique dans son texte. Lui qui s'est toujours refusé à croire aux catastrophes et cataclysmes qui selon une pensée répandue détruisaient périodiquement, tel le déluge biblique, toute trace de vie sur la terre, a bien conscience de la nouveauté qu'il livre en pâture aux dents acérées de ses contradicteurs. Le mémoire fait sensation, la chronologie est approximativement encore vraie, même si la Préhistoire et la Paléontologie humaine ont suivi depuis un long chemin. Mais Lartet sait bien qu'il touche, plus encore qu'au débat scientifique, au cœur des fondements religieux de la société qui l'entoure. Aussi prend-il la précaution rassurante d'ajouter « *la cosmogonie biblique échappe à toute application de chronologie positive. On n'y trouvera inscrite nulle part, je l'ai déjà dit, la date absolue de l'origine humaine, et les supputations systématiques des temps que l'on*

¹ Définir un âge de la pierre n'avait pas entraîné une datation très ancienne de ces objets taillés.

ait voulu y rattacher ne participent en rien à l'autorité du dogme ».

Il reste pourtant aujourd'hui encore de part le monde, des défenseurs du créationnisme...

Les deux erreurs d'Edouard Lartet

Malgré tout le chercheur a commis deux erreurs. D'une part, l'industrie lithique qu'il a découvert autour du foyer ne peut être antérieure à celle du « *diluvium de Saint-Acheul* » cher à Boucher de Perthes comme il le suggère dans son texte. On pardonnera à ce pionnier de n'avoir su distinguer, à un moment si décisif pour l'avancée des sciences, les différences entre les bifaces de Saint-Acheul et les grattoirs carénés d'Aurignac séparés de quelques centaines de millénaires.

D'autre part, dès 1862, à Aurignac, où il retourne, Lartet découvre dans une brèche de l'abri un squelette de pied humain avec un fragment de poterie grossière et un peu à côté et en contrebas un calcanéum d'éléphant rattaché à la brèche par de la terre meuble (Algans 1971). Assurément la présence de la céramique change les données du site comme le comprend Emile Cartailhac dès 1872 (Cartaillac et Trutat 1872). Il faut aussi se rappeler que Bonnemaison a trouvé dix-huit rondelles de coquillages percées que Lartet lui-même a identifié comme *cardium*. Le paléontologue n'a jamais vu les squelettes et n'en a trouvé que quelques fragments, des métapodes notamment, dans les déblais de Bonnemaison. Les sépultures n'étaient pas comme il le croyait celle des hommes auteurs du foyer sous-jacent.

En l'absence de restes céramiques possibles à étudier aujourd'hui il est difficile de rattacher ces sépultures à une époque précise. Toutefois, la présence de *cardium*, auquel peut être associé le poinçon en os de chevreuil, invite à une attribution au Néolithique final ou à l'Âge du Bronze ancien. Les peuples de ces périodes découvrant la cavité, ont procédé à une vidange qui entame les couches archéologiques antérieures d'où la présence de bois de renne (où la récupération ?). Ils entreposent leurs morts avant de sceller la cavité avec une dalle, pratique courante à la fin du troisième ou au début du second millénaire avant notre ère.

A l'exposition universelle

Mais Aurignac n'a pas encore atteint la célébrité qui lui revient, même si le gisement reste attaché à la preuve définitive de l'existence d'un homme antédiluvien et a eu la place d'honneur à l'exposition universelle comme le raconte Gabriel de Mortillet en 1867 (Mortillet 1867). Le pas franchi, les découvertes se succèdent en Dordogne. Edouard Lartet et le mécène anglais Henri Christy fouillent le Moustier, La Madeleine, la grotte des Eyzies, Laugerie-Haute...

La chronologie, fondée sur la Paléontologie proposée par Lartet va faire place à une chronologie typologique initiée par Gabriel de Mortillet.

La bataille aurignacienne

Décidément le site d'Aurignac provoque des débats. G. de Mortillet définit les périodes en fonction de l'outillage lithique découvert sur les prestigieux sites fouillés. D'instinct Lartet a compris que la plus ancienne des industries périgourdines pourrait provenir du Moustier. De Mortillet, au fil des années, affine sa classification. En 1872, il nomme Acheuléen (de Saint-Acheul) puis Moustérien (issu du Moustier), les cultures qu'il pense être les plus anciennes. Viennent ensuite la période Solutréenne (de Solutré) et enfin la Magdalénien (de la Madeleine) qu'il reconnaît être la plus tardive de cette série lithique, avant bien sûr la grande transformation du Néolithique. L'outillage d'Aurignac passe à la trappe, de Mortillet estimant finalement qu'il n'est pas si typique !

Tout jeune abbé arrivé sur la scène du débat scientifique, Henri Breuil n'est pas d'accord avec la classification de de Mortillet. Le Toulousain Emile Cartailhac s'est lui aussi rendu compte « *de l'aspect archaïque* » (Groenen 1994 P.162) de l'industrie du Tarté, grotte livrant des silex taillés du type d'Aurignac. Breuil défend vigoureusement ces industries qu'il baptise aurignaciennes. Elles seraient plus anciennes selon lui que le Solutréen. Gabriel de Mortillet et son fils Adrien résistent. La querelle est houleuse, parfois discouroteuse.

Finalement les fouilles menées par Denis Peyrony sous la direction de Breuil à La Ferrassie en Dordogne donnent raison à l'abbé qui déclare : « *tous les faits stratigraphiques non contestables sont favorables à l'antériorité de l'Aurignacien sur le Solutréen* » (Groenen 1994 P.165). La bataille est gagnée en 1908, Aurignac est désormais site éponyme ! Le nom a été proposé par le Belge Rutow, au congrès international de Monaco en 1906 où Breuil a repris l'offensive après un « *assaut de Mortillet* » (Breuil 1963).

De la fouille au Musée de Préhistoire

Abandonné à lui-même l'abri est visité par quelques préhistoriens puis retourne peu à peu dans l'oubli jusqu'au moment où Fernand Lacorre décide de reprendre la fouille en 1938 et 1939. Ce chercheur, qui ne publierà qu'en 1963, s'attaque au talus restant à l'extérieur, devant la grotte, et confirme par ses découvertes, deux occupations : l'une Néolithique avec des restes céramiques et l'autre d'aurignacienne. Le site est de nouveau oublié ce jusqu'en 1961 où Louis Mérac, à l'occasion du centenaire de la découverte par Lartet, effectue un sondage à proximité de l'Abri, à 30 mètres en amont. Il suppose en effet que la petite cavité est le vestige d'un surplomb plus conséquent, effondré après le passage des hommes de la Préhistoire. De fait le gisement, qu'il baptise Aurignac II, montre sous un éboulis important de blocs calcaires une couche archéologique où l'industrie aurignacienne est la seule représentée.

A la suite de la commémoration de 1961 le conseil municipal d'Aurignac demande après délibération que soit installé un musée à Aurignac. C'est à ce moment qu'entre en scène un passionné de Préhistoire locale, le curé de la paroisse, André Algans. Il faudra huit ans de combat acharné au doyen pour parvenir à ses fins. Louis Mérac s'oppose à l'ouverture d'un musée, car, si le site est connu, la commune ne possède pas de collections. Le ton monte entre les deux hommes qui finissent par se fâcher, après s'être copieusement insultés par courrier²(13).

² Lettres de l'A. Algans et L. Mérac, archives du Musée de Préhistoire, Aurignac.

Le doyen cherche des appuis : Suzanne de Saint-Périer, épouse du comte inventeur de la Vénus de Lespugue, Fernand Lacorre qu'il presse de céder ses collections. On en vient à écrire à André Malraux, alors ministre de la culture. Finalement, le ministère donne son accord, Fernand Lacorre cède la moitié de ses collections à Aurignac, l'autre au musée des Eyzies en Dordogne où il réside. Le musée de préhistoire d'Aurignac est inauguré le 22 juin 1969.

Mais qui est l'Aurignacien ?

Les vitrines déroulent la longue période de la Préhistoire du Paléolithique inférieur au Néolithique. Tableau chronologique illustré par les industries recueillies par F. Lacorre à Aurignac mais aussi en Dordogne, sur le site prestigieux de la Gravette, de l'Abri Patary, de Jean-Blanc... et jusqu'en Afrique du Nord pour l'Epipaléolithique. Mais ce musée répond-il aux interrogations modernes de la science préhistorique, et au-delà sur le rôle des sciences dans la recherche des origines de l'Homme ?

L'Historiographie d'Aurignac montre bien le combat pour la vérité d'Edouard Lartet, luttant contre un obscurantisme, qui loin s'en faut, n'a pas disparu de la surface du globe. Les créationnistes aux Etats-Unis n'ont-ils pas encore aujourd'hui pignon sur rue ? La démonstration chronologique de l'abbé Breuil s'oppose à celui qui « *n'hésita pas, pour détruire mon argumentation, à falsifier les stratigraphies de Cro-Magnon et de Gorge d'Enfer* » (Breuil 1963).

Ne conviendrait-il pas de s'interroger sur cet homme aurignacien dont on sait finalement si peu de chose. Et tout d'abord d'où vient-il, ce nouvel habitant de nos contrées, *l'Homo sapiens sapiens*. Succède-t-il à l'Homme de Neandertal ? Pourquoi ce dernier a-t-il disparu ? Y a-t-il métissage entre ces populations ?

Identifié pour la première fois vers 40 000 BP, le porteur de la culture aurignacienne occupe bientôt le terrain européen vers 36000 BP, époque probable du site d'Aurignac. Rompant avec une guerre scientifique, dont on a vu les effets néfastes, ne faudrait-il pas aujourd'hui proposer dans le musée les différentes

hypothèses sur l'apparition de l'homme de Cro-Magnon, c'est-à-dire de nous-mêmes ? Ne faudrait-il pas aussi se demander quel impact ces chasseurs-cueilleurs ont eu sur leur environnement ? Et comment ces inventeurs de la rationalisation de la production lithique, du débitage de lamelles, font les premiers pas vers un monde de la technologie dont nous sommes les héritiers.

Penché sur son passé autant que vers son avenir, Aurignac n'a pas dit encore son dernier mot.

Bibliographie :

Groenen 1994 : GROENEN (M.) - Pour une histoire de la Préhistoire, éditions Jérôme Millon, *l'Homme des origines*, 1994.

Méroc 1963 : MEROC (L.) - Edouard Lartet et l'élaboration de la Préhistoire, Aurignac et l'Aurignacien, centenaire des fouilles d'Edouard Lartet, *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 1963. p.7-18.

Lartet 1861 : LARTET (E.) - Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles, *Annales des sciences naturelles*, 4ème série, Zoologie, T.XV, cahier n°3, 1861. p.177-253, pl. X - XIII.

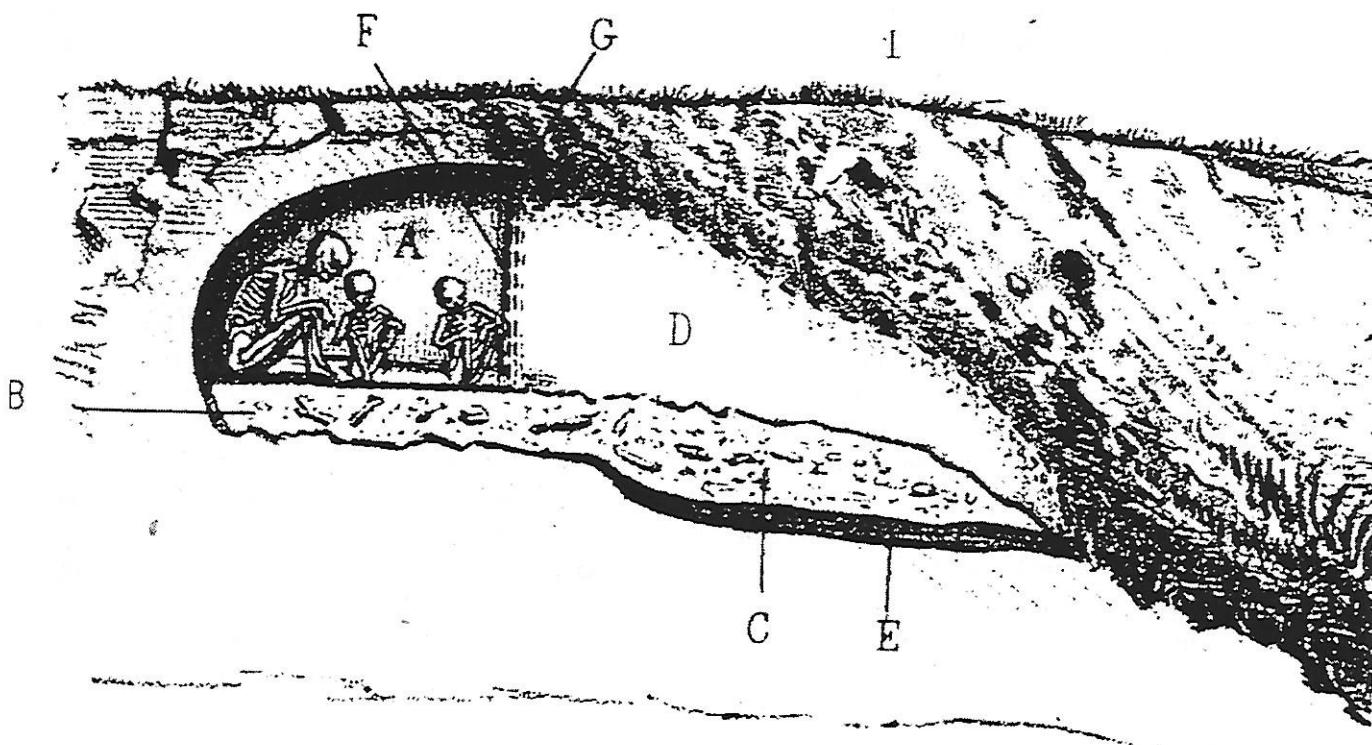
Algans 1971 : ALGANS (A.) - Les carnets inédits d'Edouard Lartet, *Revue de Comminges*, T. LXXXIV, 1971. p.4-11

Cartailhac et Trutat 1872 : CARTAILHAC (E.), TRUTAT (E.) - Note sur la grotte sépulcrale d'Aurignac, *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, T. VIII, 1872. p.207-212

Mortillet 1867 : MORTILLET (G. de) - Promenades préhistoriques à l'exposition universelle, in *Matériaux...*, T. III, 1867, p. 193

Breuil 1963 : BREUIL (H.) - L'évolution des idées relatives à « l'Aurignacien », parution posthume, *Bulletin de la société méridionale de spéléologie et de Préhistoire*, 1963. p. 36-39

Fig.1 : Coupe de l'abri d'Aurignac. Croquis d'Edouard Lartet. Légende page.8.



Unités stratigraphiques de l'abri d'Aurignac

Niveau A : emplacement des sépultures

Niveau B : remblai à l'intérieur de la cavité

- quelques ossements humains
- silex taillés (« avec plus de soin que ceux trouvés dans le foyer »)
- des bois de renne travaillés + longue sagaie en bois de cerf ou de renne ?
- ours sp, renard, renne, aurochs, cheval...
- fœtus d'ours

Niveau C : remblai extérieur

- os de nombreux herbivores toujours cassés et rongés par les carnivores
- dont brûlés, avec charbons disséminés
- silex taillés
- outils en bois de renne, poinçons en bois de chevreuil

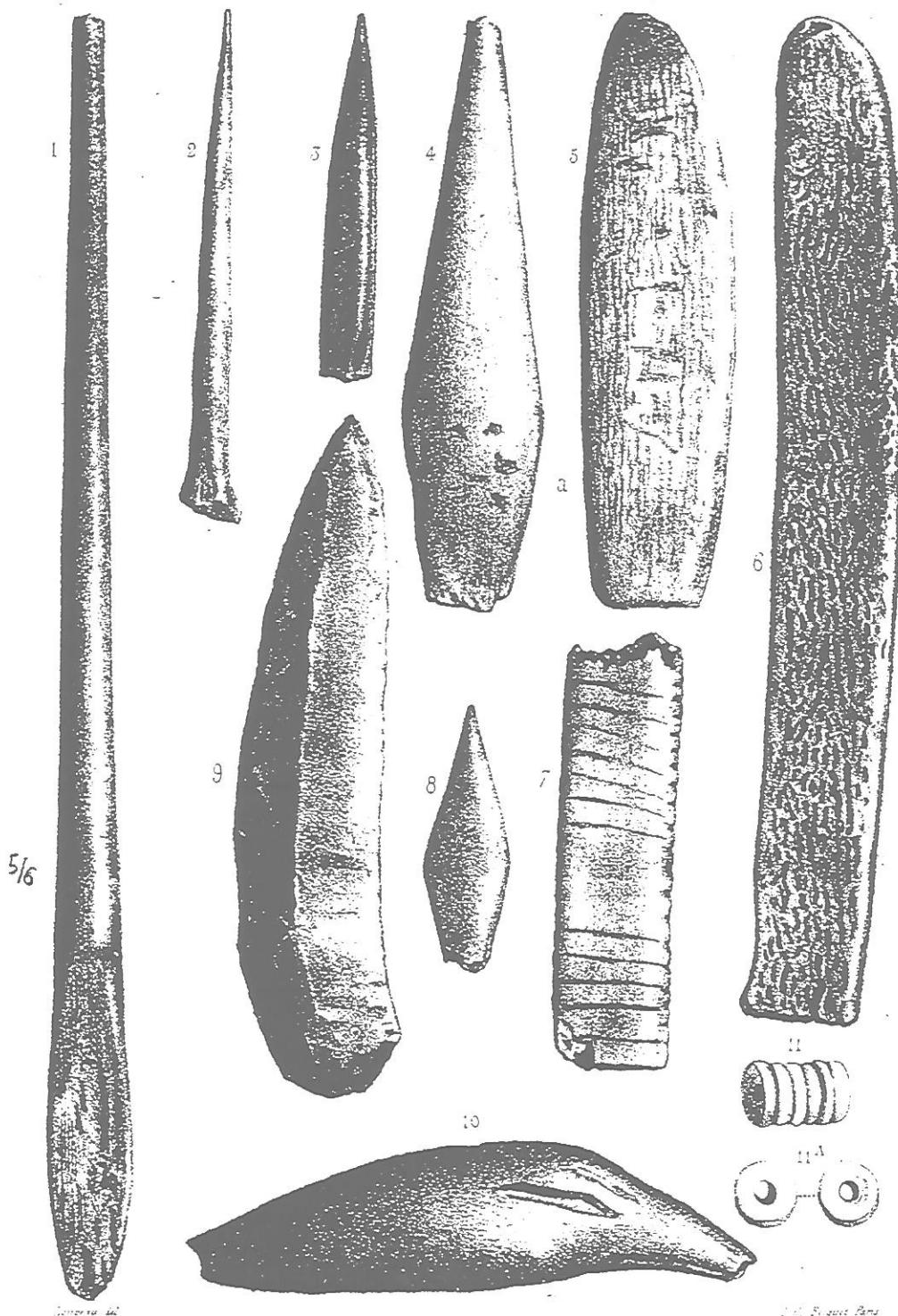
Niveau E : assise de cendre, charbon et terre végétale de l'ancien foyer
(0,15 à 0,20 cm)

- bcp d'herbivores, os cassés, parfois rongés par les hyènes
- certains entaillés, brûlés, roussis
- silex taillés et calcinés (« couteaux », « noyaux » nucléus, possible débitage sur place)
 - flèches en bois de renne et autres ustensiles (sagaies à base fendue)
 - coprolithes d'hyènes
 - « cailloux de silex »

D : talus d'éboulis

F : emplacement supposé de la dalle

G : trou des lapins



Objets trouvés à la station d'Aurignac.

Fig. 2 : matériel archéologique de l'abri d'Aurignac, fouille et planche d'Edouard Lartet.

1 : longue sagaie en bois de cerf ou de renne, trouvée sous les sépultures (Solutréen ou Magdalénien possible). 2 et 3 : poinçons en bois de chevreuil, remblai du foyer E. 4 et 8 : sagaies aurignaciennes en bois de renne, à base fendue; la 8 provient des cendres du foyer du niveau E. 5 et 6 : lissoirs en bois de renne. 7 fragment osseux décoré. 10 canine d'*Ursus spelaeus*, forée de part en part dont « la couronne a été dépouillée et amincie puis façonnée », trouvée à l'entrée de la grotte. 11 et 11A : 6 perles en *cardium*.